LES ROJALETS
Collège de Terre Sainte - Coppet

ATELIER – MUSIQUE

Animé par
João Rodrigues, enseignant & Shana Pearson, chanteuse

Bulletin d'inscription pour 2026-2027

L'atelier de musique a pour objectif de former un « band » du collège composé de chanteuses, chanteurs et instrumentistes. Si tu prends des cours de musique, tu peux apporter ton instrument à l'atelier. Les instruments disponibles à l'école seront également à disposition, notamment piano et batterie.

Prénom et nom de l'élève : _____ Classe : _____
Portable de l'élève : _____ E-mail : _____
Portable de la mère : _____ E-mail : _____
Portable du père : _____ E-mail : _____

Je souhaite m'inscrire de préférence en tant que (cocher une seule case) :

- ☐ Chanteuse·eur
- ☐ Instrumentiste avec les instruments en classe
- ☐ Instrumentiste – Instrument : _____ Nombre d'années de pratique : _____

Moi, l'élève soussigné·e :

- je m'inscris à l'atelier vocal du **jeudi de 16h10 à 17h40** qui commence le **3 septembre 2026** à la salle de musique des Rojalets (E23) ;
- j'aurai un temps d'essai de 3 semaines et **dès le 24 septembre 2026**, mon engagement sera ferme et ma présence obligatoire à tous les ateliers, répétitions et spectacles prévus ;
- je participerai à **toutes les activités ou répétitions** qui seront prévues en plus et en dehors du temps d'atelier, dans l'optique notamment de la présentation du travail prévue au printemps 2027. Vous recevrez le calendrier de ces dates dès que possible.

Le nombre de places dans l'atelier-musique est limité. S'il y a trop d'élèves inscrit·e·s, nous fixerons des priorités en fonction des degrés, notamment.

La participation à ce projet avec une artiste professionnelle demande une participation active de chacun·e. La motivation et l'engagement dans le travail proposé sont très importants pour progresser et garantir une prestation scénique de qualité. Nous comptons sur chaque élève et lui souhaitons beaucoup de plaisir !

Nous, le(s) parent(s) soussigné(s) :

- **inscrivons notre enfant à l'atelier-musique** et avons pris bonne note des conditions ci-dessus, notamment au niveau de son implication et de ses disponibilités ;
- **autorisons que notre fils ou fille soit filmé·e ou photographié·e** dans le cadre de ce projet et que son image soit diffusée à des fins de promotion du spectacle, notamment ;
- **versons CHF 50.- en guise de confirmation** d'ici au 30 septembre 2026 pour couvrir une partie des frais, à l'Association des Rojalets (BCV Coppet - IBAN : CH40 0076 7000 A545 4972 5).

Date : _____ Signature élève : _____ et parent(s) : _____

Bulletin à rendre au secrétariat jusqu'au lundi 31 août 2026, au plus tard